
POL 1250 – 30 — IDÉES POLITIQUES CONTEMPORAINES
Département de science politique — Université du Québec à Montréal
(3 crédits)

Professeure : Geneviève Pagé
Courriel : page.genevieve@uqam.ca
Bureau : A-3760

Mercredi 9 h 30 -12h30
11 janvier au 19 avril 2017

DESCRIPTION

Ce cours a pour objectif de brosser un tableau des principaux courants d'idées qui occupent aujourd'hui l'espace politique, d'en retracer la genèse, de les situer par rapport aux grandes transformations qui caractérisent le monde contemporain et de procéder à leur examen critique. Seront étudiés dans ce cadre des phénomènes comme le retour en force du libéralisme, les diverses facettes du globalisme et des réactions qu'il suscite, la montée des fondamentalismes religieux, la résurgence des nationalismes ethniques et des idées autoritaires, etc.

PRÉSENTATION

La période étudiée débute avec la fin de la Seconde Guerre mondiale et se termine aujourd'hui. Nous privilégions une approche sociopolitique de l'étude de la pensée politique, les idées étant conçues comme des armes politiques. Nous accorderons une attention particulière aux idéologies suivantes : la social-démocratie, le libéralisme et le néolibéralisme, le néoconservatisme, le marxisme, le populisme, le féminisme, les théories de la décolonisation et le postcolonialisme, l'anarchisme, le queer et le postmodernisme.

Les différentes idées seront analysées dans leur rapport conflictuel les unes envers les autres. Pour guider notre réflexion, nous aborderons chaque courant de pensée politique en identifiant ses idées principales (par exemple : liberté, égalité, la notion d'état) et en nous posant une série de questions : qui produit le discours? à qui s'adresse-t-il? Comment la pensée circule-t-elle? Comment est-elle contrée ou discréditée par ses adversaires? Quelle est sa force mobilisatrice? Quel est le décalage entre la pensée et son incarnation dans le monde politique? Finalement, nous nous attarderons à l'incarnation de ces idées dans le monde contemporain. Nous réfléchirons à la forme que ces idées prennent dans le Québec d'aujourd'hui. À la fin de ce cours, les étudiantes et les étudiants devraient détenir : (1) une connaissance générale des principaux courants de la pensée politique contemporaine et des idées politiques qui les constituent; (2) une connaissance générale des principaux auteur-e-s associé-e-s à ces courants; (3) une connaissance générale des enjeux autour desquels se cristallisent les conflits entre ces courants; et 4) une capacité à détecter les idéologies politiques dans les discours contemporains et à les analyser.

Matériel pédagogique

Afin de bien vous préparer pour les cours, vous devez lire les textes à l'étude **avant** le cours. Vous pouvez vous procurer le recueil de textes à la Coop de l'UQAM (<http://www.coopuqam.com/>). Quelques textes obligatoires et plusieurs textes optionnels seront également accessibles sur Moodle (<http://www.moodle.uqam.ca/>). Les présentations Powerpoint seront également disponibles sur Moodle après le cours. Le *Guide de méthodologie du Centre Paulo-Freire* est disponible au A-3645. Vous devez vous y référer pour les formats et règles de citation et de référence.

Pour le cours du 22 mars, vous devez avoir visionné le film *La république des Beaux-Arts* (Claude Laflamme). Ce film est disponible gratuitement à la réserve de l'audiovidéothèque (DVD 34871), situé dans la bibliothèque centrale de l'UQAM. Vous pouvez regarder le film sur place. Le film est également disponible à la cinémathèque québécoise :

(<http://collections.cinematheque.qc.ca/recherche/oeuvres/fiche/59339-la-republique-des-beaux-arts>)

Mode d'évaluation

	Pondération	Date de remise
Participation	15 %	S.O.
Dissertation I	25 %	8 mars
Analyse d'un article	25 %	22 mars
Dissertation II	35 %	12 avril

1) Participation aux cours (15 %)

La participation en classe un élément essentiel au bon déroulement du cours et favorise les apprentissages collectifs. La note de participation n'est pas seulement établie sur la base de la présence au cours (bien que la présence soit essentielle pour la participation), mais bien sur la base de la qualité des interventions faites lors des discussions, des activités faites en classes, des interactions lors des débats et des échanges entre pairs. Il va sans dire que tous les débats et toutes les discussions, même lors de sujets polémiques, doivent demeurer à l'intérieur d'un cadre respectueux de toutes les personnes présentes. Les activités en classe sont des évaluations formatives et ne seront donc pas notées en tant que telles. Cependant, une absence de participation ou une participation médiocre peut avoir un impact sur votre note de participation au cours. Pour bien réussir les activités en classe, vous devez avoir lu les textes avec attention à l'avance, et de préférence les avoir annotés. De plus, vous devez amener votre recueil de texte en classe.

2) Dissertation I (25%)

À remettre au début du cours 9 (8 mars)

Longueur : 5 pages maximum (interligne : espacement 1,5)

Sujet : Quelles sont les diverses conceptions de la nature humaine dans les idéologies discutées depuis le début de la session?

Exigences : Vous devez vous référer aux textes dans le recueil et vous pouvez effectuer des recherches de sources supplémentaires. Vous ne pouvez pas cités les exposés en classe, ils sont disponibles pour faciliter votre compréhension, et non pour se substituer aux textes à lire.

Méthodologie : Respectez les normes établies dans le *Guide de méthodologie du Centre Paulo-Freire*.

Note : 25 % de la note finale

3) Analyse d'un article (25%)

Sujet : Vous devrez faire la critique d'un article paru dans un quotidien québécois (parmi trois articles choisis par la professeure). Dans cet exercice, vous devez identifier les éléments de l'idéologie mise de l'avant par le ou la journaliste, ainsi que des autres acteurs ou actrices qui interviennent.

Longueur : 3 pages maximum (interligne : espacement 1,5).

Exigences : Clarté des arguments. Compréhension des idées. Pertinence de la critique. Vous devez vous référer aux textes dans le recueil et vous pouvez effectuer des recherches de sources supplémentaires.

Méthodologie : Respectez les normes établies dans le *Guide de méthodologie du Centre Paulo-Freire*.

Date de remise : Cours 11 (22 mars) (les articles auront été distribués deux semaines à l'avance)

Note : 25 % de la note finale.

5) Dissertation II (35%)

À remettre au début du cours 14 (12 avril)

Longueur : 10 pages maximum (interligne : espacement 1,5)

Sujet : Application de différentes idéologies à un thème choisi par la professeure. Le thème sera remis au moins 3 semaines à l'avance (cours 11).

Exigences : Vous devez vous référer aux textes dans le recueil et vous pouvez effectuer des recherches de sources supplémentaires.

Méthodologie : Respectez les normes établies dans le *Guide de méthodologie du Centre Paulo-Freire*.

Note : 35 % de la note finale

Autres consignes pour le cours :

- SVP, veuillez communiquer avec moi par courriel. Je ne réponds presque jamais au téléphone dans mon bureau et je prends rarement mes messages. Si vous voulez discuter, il est préférable de prendre rendez-vous par courriel. Veuillez également noter que je me donne le droit de prendre jusqu'à 48h pour répondre à vos courriels.
- Politique de retard : Pour des raisons d'équité, les travaux soumis en retard seront pénalisés de **5% par jour** de retard.
- L'utilisation de la féminisation dans les travaux est fortement encouragée. Vous pouvez vous référer au guide sur la féminisation compilé par la revue *FéminÉtudes* disponible <http://feminetudes.org/le-langage-nest-pas-neutre-petit-guide-de-redaction-feministe/>
- Afin de préserver les ressources naturelles de notre planète, l'impression des travaux recto-verso est fortement recommandée. Svp relier vos travaux avec une agrafe ou un trombone seulement (évitez les pochettes et autres).
- Si vous souhaitez recevoir les commentaires sur votre travail final, svp joindre une enveloppe affranchie et libellée à votre nom.
- Les travaux contenant plus de 10 fautes de français par page seront retournés à l'étudiant.e.s sans être corrigés. Ces travaux pourront être soumis à nouveau, mais feront l'objet d'une pénalité additionnelle de 20%.

CALENDRIER DÉTAILLÉ

Semaine 1 [11 janvier]

Présentation du cours

PREMIÈRE PARTIE : Idées politiques classiques

Semaine 2 [18 janvier] : Aux racines des idées politiques contemporaines : la modernité

Lectures obligatoires

Piotte, Jean-Marc. « Introduction » Chap. in *Les neuf clés de la modernité*, 9-20. Montréal : Québec/Amérique.

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « Les idéologies. » Chap. in *Le processus politique*, 51-53. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000.

Lecture complémentaire :

Giroux, Dalie et Dimitrios Karmis (2013). Extraits de « Introduction » Ceci n'est pas une idée politique sous la dir. de Dalie Giroux et Dimitrios Karmis, p. 1-8. Québec : PUL.

Semaine 3 [25 janvier] : Libéralisme et la construction de l'état moderne

Lectures obligatoires

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « Le libéralisme » Chap. in *Le processus politique : l'environnement, prise de décision et pouvoir*, 53-59. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000.

Rousseau, Jean-Jacques. *Du contrat social* (extraits), 53-65. Paris : LGF, 1996.

Locke, John. Extraits 22-36 et 45 à 51 inclusivement. *Traité du gouvernement civil* (1690). ****Disponibles sur moodle, pas dans le recueil de texte**** *JC 153 L8514 1984*

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 1789.

Semaine 4 [1^{er} février] : Le socialisme d'État

Lectures obligatoires

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « Le noyau du socialisme : le marxisme. » Chap. in *Le processus politique*, 83-91. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000.

Guay, Jean H. et Denis Monière. *Introduction aux théories politiques*, 74-83. Montréal : Québec/Amérique, 1987.

Lénine, « Chapitre I : la société de classes et l'État », *L'État et la révolution*, Pékin, 1970, pp.5-26.

Lectures optionnelles

Castoriadis, Cornelius. « Marxisme-léninisme : la pulvérisation » Chap. in *La montée de l'insignifiance : les carrefours du labyrinthe IV*, 38-50. Paris : Seuil, 1996.

Zedong, Mao. *Le petit livre rouge*. (Extraits) 3-6, 9-11, 14-16. Version disponible en ligne, consultée le 25 août 2013, à <http://maozedong.fr/plr.pdf>

Semaine 5 [8 février] : Social-démocratieLectures obligatoires

- Jalbert, Pierre. « Le modèle de l'idéologie sociale-démocrate » in *De la social-démocratie européenne au Parti québécois*, p. 33-36. Notes de recherches no 9. Montréal : Université de Montréal, 1982.
- Rosanvallon, Pierre. « L'ébranlement intellectuel de l'État-providence. » Chap. in *La crise de l'État-providence*, 20-31. Paris : Seuil, 1981.
- Bergounioux, Alain et Bernard Martin. « La règle du jeu » (extraits). Chap. in *La social-démocratie ou le compromis*, 105-106 et 120-133. Paris : PUF, 1979.
- Halimi, Serge. « La gauche à son tour. » Chap. in *Le grand bond en arrière : Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, 421-443. Paris, Fayard. 2006.

Lectures optionnelles

- Rothstein, Bo et Sven Steino. « La social-démocratie en crise? Quelle crise? » *Social-démocratie 2.0 : Le Québec comparé aux pays scandinaves* sous la dir. de Stéphane Paquin et Pier-Luc Lévesque, p. 21-48. Montréal, Presses de l'UdeM, 2014. (HJ 795 Q4 S63 .2014)
- Déclaration de Francfort – 1951 : Buts et tâches du socialisme démocratique*, Déclaration de la 2^e Internationale socialiste, <http://www.lours.org/default.asp?pid=118>
- Jobert, Bruno « Une troisième voie très Britannique : Giddens et l'État-providence » *Revue française de sociologie* 43 (2), 2002 : 407-422.

Semaine 6 [15 février] : Du libéralisme au néolibéralisme.Lectures obligatoires

- Hayek, Francis Von. « 9. Justice "sociale" ou distributive » Chap. in *Droit, législation et liberté*, 75-94. Paris : Presses universitaires de France, 1981.
- Friedman, David. « L'Université Adam Smith » Chap. in *Vers une société sans État*, 98-103. Paris : Belles lettres, 1992.
- Boltanski, Luc et Ève Chiapello. « L'esprit du capitalisme » Chap. in *Le nouvel esprit du capitalisme*, 37-58. Paris : Gallimard, 1999.

Lecture optionnelle

- Saint-Onge, Jean-Claude. *L'imposture néolibérale*, 123-140. Montréal : Écosociété, 2000.

Semaine 7 [22 février] : Néoconservatisme et le retour du religieuxLectures obligatoires

- Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « Les perspectives d'avenir du conservatisme. » Chap. in *Le processus politique*, 67-69. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000.
- Kristol, Irving. « Confessions d'un vrai – peut-être le seul – néo-conservateur avoué. » [1979] Chap. in *Réflexions d'un néo-conservateur*, 107-112. Paris : PUF, 1983.
- Kepel, Gilles. *La revanche de Dieu : chrétiens, juifs et musulmans à la reconquête du monde*, 165-192. Paris, Seuil, 1991.
- Kepel, Gilles. « La révolution néoconservatrice » Chap. in *Fitna : Guerre au cœur de l'Islam*, 74-98. Paris : Gallimard, 2004.

Lecture optionnelle

Dupuis-Déri, Francis. « Le totalitarisme “politically correct” : mythe ou réalité? » *Argument* 4(1), 2001: 112-128.

Semaine 8 [1^{er} mars] : Semaine de lecture**DEUXIÈME PARTIE : idéologies contemporaines****Semaine 9 [8 mars] : Populisme**Lectures obligatoires

Taguieff, Pierre-André. « Populismes et anti-populisme : le choc des argumentations. » *Mots* (55), juin 1998 : 5-25.

Müller, Jan-Werner. « En guise d'ouverture : Qui, au juste, n'est pas populiste? » Chap. in *Qu'est-ce que le populisme? Définir enfin la menace*, pp. 9-27. Paris : Premier parallèle, 2016.

Confavreux, Joseph. « Chantal Mouffe : « Il est nécessaire d'élaborer un populisme de gauche » » *Médiapart*, 8 avril 2016.

Lecture optionnelle à déterminer

***Remise de la première dissertation au début du cours.

***Remise des articles pour l'analyse d'article

Semaine 10 [15 mars] : Colonialisme, anticolonialisme et postcolonialismeLectures obligatoires

Saïd, Edouard. « Introduction. » (extraits) Chap. in *Orientalisme*, 13-28 & 36-42. Paris : Le seuil, 1980.

Collignon, Béatrice. « Notes sur les fondements des *postcolonial studies*. » *EchoGéo* 1, 2007, mis en ligne le 6 mars 2008, consulté le 4 août 2013 à <http://echogeo.revues.org/2089>.

Fanon, Frantz. « De la violence » Chap. in *Les damnés de la terre*, 29-51. Paris : Maspero, 1961.

Fanon, Frantz. « Introduction » Chap. in *Peau noire masques blancs*, 7-13. Paris : Éditions du seuil, 1952.

Lecture optionnelle

Dechaufour, Laeticia. « Introduction au féminisme postcolonial ». *Nouvelles questions féministes* 27(2), 2008 : 99-110.

Semaine 11 [22 mars] : La Nouvelle gauche

Lectures obligatoires

Touraine, Alain. « Présentation » et (extraits de) « Lutttes des classes et crise sociale » Chap. in *Le mouvement de mai 68 ou le communisme utopique*, Paris : Seuil, 1968, 9-21 et 40-47.

Marcuse, Herbert. « Introduction » et « La nouvelle sensibilité », Chap. in *Vers la libération*, 13-19 et 49-76. Paris : Minuit, 1969.

Laflamme, Claude. *La république des beaux-arts*. 1997. DVD, 75 min. Disponible à la réserve de l'audiovidéothèque de l'UQAM (réserve, DVD 34871) ou à la cinémathèque québécoise.

Lecture optionnelle

Pépin, Marcel. *Le deuxième front : rapport moral du président Marcel Pépin au Congrès de la CSN le 13 octobre 1968*. Montréal : CSN, 1968.

Marcuse, Herbert. « Les nouvelles formes de contrôle. » Chap. in *L'Homme unidimensionnel : essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, 27-43. Paris : Minuit, 1968.

Maheu, Pierre. « La révolution et le socialisme sont nécessaires à l'établissement d'une véritable démocratie. » In *De la démocratie au Québec 1940-1970*, 283-288. Montréal : Lux, 2005.

*** Remise de l'analyse de l'article

*** Remise du thème et des consignes pour la dissertation II

Semaine 12 [29 mars] : Le féminisme

Lectures obligatoires

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « Le féminisme » Chap. in *Le processus politique : l'environnement, prise de décision et pouvoir*, 159-163. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000.

Vidal, Catherine. « Cerveau, sexe et préjugés. » In *Cerveau hormones et sexe*, sous la direction de Louise Cossette, 11-28. Montréal : Éditions du remue-ménage, 2012.

Guillaumin, Colette. « Pratique de pouvoir et idée de nature : (1) L'appropriation des femmes. » *Questions féministes 2*, 1978 : 7-18.

Kergoat, Danièle. « Rapports sociaux et division du travail entre les sexes. » In *Femmes, genre et sociétés: L'état des savoirs* sous la dir. de Margaret Maruani, 94-101. Paris : La Découverte, 2005.

Groulx, Benoîte. *Cette mâle assurance*, 48, 62-64, 94 et 159. Paris : Albin Michel, 1993.

De Gouge, Olympe. *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*.

Lectures optionnelles

Trat, Josette, Diane Lamoureux et Roland Pfefferkron. « Introduction : conservatisme et résistances des femmes à l'ère néolibérale. » Chap. in *L'autonomie des femmes en question : Antiféminismes et résistances en Amérique et en Europe*, 9-21. Paris : L'Harmattan, 2006.

Faludi, Susan. « Introduction : La faute au féminisme » Chap. in *Backlash : La guerre froide contre les femmes*, 11-17. Paris : Des femmes/Antoinette Fouque, 1993.

Lipovetsky, Gilles. « Homme public/femme privée » Chap. in *La troisième femme*, 368-377. Paris: 97.

Semaine 13 [5 avril] : Environnementalisme et écologisme

Lectures obligatoires

Arend, Sylvie et Christiane Rabier. « L'écologisme » Chap. in *Le processus politique : l'environnement, prise de décision et pouvoir*, 154-158. Ottawa : Presses de l'université d'Ottawa, 2000. À photocopier.

Jurdant, Michel. « Formuler un projet écologiste » Chap. in *Le défi écologiste*. Montréal : Boréal express, 1984, p. 17-25. À photocopier

Jurdant, Michel. *Les insolences d'un écologiste* (extraits), 2^e édition. Montréal : Boréal express, 1981, p. 118-122. À photocopier.

Audet, René, Jean-Guy Vaillancourt et Corine Gendron. « Une lecture de la politique québécoise de développement durable à la lumière de l'écologie politique de Michel Jurdant » *Ecologie et politique* no 41 2011 : 99-110.

Lectures optionnelles

Naess, Arne. « The Shallow and the Deep, Long-Range Ecology Movement. A Summary. » *Inquiry*, 16(1), 1973 : 95-100.

Gandon, Anne-Line. « L'écoféminisme : une pensée féministe de la nature et de la société » *Recherches féministes*, 22 (1), 2009 : 5-25.

Semaine 14 [12 avril] : Anarchisme

Lectures obligatoires

Archives internationales libertaires. « *L'anarchisme, quésaco? Court et bref sur un sujet complexe.* » consulté le 25 août 2013 à <http://libertaire.pagesperso-orange.fr/anar4.htm>

De Cleyre, Voltairine. « Pourquoi je suis devenue anarchiste » Chap. in *D'espoir et de raison : écrits d'une insoumise*. Montréal: Lux, 2008, 89-107.

Pucciarelli, Mimmo D. « Les principes de base de l'anarchisme. » Chap.in *L'imaginaire des libertaires aujourd'hui*, 182-198. Lyon : Atelier création libertaire, 1999.

Kruzynski, Anna et Marcos Silvestro. « Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes. » In *Nous sommes ingouvernables* sous la direction de Rémi Bellemare-Caron, Émilie Breton, Marc-André Cyr, Francis Dupuis-Déri et Anna Kruzynski, 137-151. Montréal : Lux, 2013.

Lecture optionnelle

Baginski, Max. « Without Government » In *Anarchy! An anthology of Emma Goldman's Mother Earth* sous la dir. de Peter Glassgold, 8-13. Washington, DC : Counterpoint, 2001.

****Remise de la dissertation II*

Semaine 15 [19 avril] : Le postmodernisme et le queer

Lyotard, Jean-François. « Introduction » *La condition post-moderne*, 7-9. Paris : éditions Minuit, 1979.

Martuccelli, Danilo. « Lectures théoriques de la postmodernité » *Sociologie et société* 24(1), 1992 : 157-169.

Bourcier, Marie-Hélène. « Politiques queer » Chap. in *Queer zones : politiques des identités sexuelles, des représentations et des savoirs*, 135-148. Paris : Amsterdam, 2006.

Diane Lamoureux, « La réflexion *queer* : apports et limites » In *Dialogues sur la troisième vague féministe* sous la dir. de Maria Nengeh Mensah, 91-103. Montréal : Remue-ménage, 2005.

Lecture optionnelle

Butler, Judith. « Introduction » Chap. in *Trouble dans le genre*, 25-50. Paris : La découverte, 2005.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

HARCÈLEMENT ET AGRESSIONS SEXUELLES

À l'UQAM, c'est tolérance zéro!

Selon la **Politique 16** de l'UQAM, « **Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré** et consiste en une pression indue exercée sur une personne, soit pour obtenir des faveurs sexuelles, soit pour ridiculiser ses caractéristiques sexuelles et qui a pour effet de compromettre son droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou son droit à la dignité. »

La Politique 16 identifie les **comportements suivants** comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

De plus, **plusieurs des comportements identifiés par la Politique 16 peuvent être classés soit comme harcèlement soit comme agression** selon l'intentionnalité et le contexte. Dans tous les cas, le harcèlement et les agressions s'insèrent dans des rapports de force et de domination et portent atteinte à l'intégrité physique et psychologique ainsi qu'à la sécurité de la personne.

Si vous êtes victime ou témoin d'actes qui semblent correspondre à ces définitions, voici certaines **ressources à votre disposition** :

- Politique no 16: <http://www.instances.uqam.ca/reglements/titre.html>
- Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement de l'UQAM : <http://www.harcelement.uqam.ca/>
- Gouvernement du Québec : <http://www.agressionssexuelles.gouv.qc.ca/fr/ressources-aide/>
Numéro d'urgence: 1-888-933-9007
- **Trêve pour Elles** : <http://trevepourelles.org/wp/>
Tél. : 514-251-0323
- Regroupement des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS): <http://www.rqcalacs.qc.ca/>
Tél. : 514-529-5252
- **Mouvement contre le viol et l'inceste** : <http://contreleviol.wordpress.com/>
Tél. : 514-278-9383

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.